

Les caisses sont vides : le gouvernement va privatiser les radars mobiles pour une meilleure rentabilité

Après avoir privatisé la gestion des cartes grises, la gestion des radars fixes... la nouvelle mesure du gouvernement : privatiser les radars mobiles !!!

Les radars sont déjà placés dans des endroits rentables (qui n'a jamais vu un radar au milieu d'une grande ligne droite sur une nationale ou une autoroute ?) et à non à risques (qui a déjà vu un radar à proximité d'une école ?).

Les sociétés privées n'ont pas comme objectif la sécurité des personnes, mais leur rentabilité financière.

Selon le Parisien¹ : " Faute d'effectifs suffisants, ces voitures radars circulent aujourd'hui à peine plus d'une heure par jour et nous avons été les premiers à réclamer cette mesure de sous-traitance, explique la présidente de la Ligue contre la violence routière, Chantal Perrichon. Cela permettra de réaffecter les gendarmes et policiers, jusqu'ici chargés de conduire ces véhicules, à d'autres missions prioritaires comme les contrôles d'alcoolémie ou de comportements dangereux. " La CGT-Police ne peut que souligner l'hypocrisie de cette déclaration.

La CGT-Police demande une nouvelle fois :

- le recrutement des personnels actifs pour sortir définitivement de la RGPP et de la MAP, qui ont diminué de façon catastrophique les effectifs ;
- le recrutement d'adjoints techniques et administratifs ou d'ouvriers en remplacement des personnels actifs qui occupent des postes administratifs ou techniques.

La question est de savoir à quelle société privée va profiter ce pactole et qu'est ce qu'a obtenu en échange le gouvernement ? Nous sommes bien loin du service public de la sécurité qui trouve ses fondements dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :

Article XII : « La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : **cette force est donc instituée pour l'avantage de tous**, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. »

